

Budget 2024 – Ville de Paris - État spécial territorial.

Paris, le 12 décembre 2023

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs,

Mes chers collègues, je suis heureuse de vous présenter le budget pour 2024. Le budget est l'acte fondateur de toute collectivité, qu'elle soit locale ou nationale. C'est l'acte par lequel on signe des engagements qui ne sont pas que des paroles, car ils doivent se traduire dans des politiques concrètes. C'est donc un acte majeur pour l'Exécutif parisien et pour ma majorité que de vous présenter aujourd'hui ce budget.

Ce budget, pour 2024, est à hauteur de 11 milliards d'euros. Il va nous permettre de répondre aux grandes priorités que j'ai fixées aux côtés de l'Exécutif pour Paris. Ces priorités, vous les connaissez : la solidarité, bien sûr, vis-à-vis des plus démunis mais aussi des classes moyennes, la création de logements sociaux et abordables, le développement de services publics offerts aux Parisiennes et aux Parisiens pour faire vivre l'égalité dans notre ville, ainsi que l'engagement dans la transition écologique et dans l'adaptation de notre ville au changement climatique. Ce sont les deux grandes priorités sur lesquelles nous travaillons maintenant depuis dix ans.

Vous le savez, nous avons construit ce budget en tenant compte de très importantes contraintes extérieures, qui pèsent sur l'ensemble de l'économie du pays, sur l'ensemble des collectivités locales et sur l'État. Je parle ici de l'inflation, du ralentissement de l'économie et surtout, pour nos collectivités, du recul très important du soutien de l'État, qui a manifestement décidé de faire porter le coût de ses choix et de sa dette sur le dos des collectivités.

Comme toutes les collectivités locales, parmi lesquelles certains départements seront contraints de reporter le vote de leur budget - ils l'ont déjà dit, notamment lors de l'Assemblée des présidents des départements de France -, Paris fait face à une tension de plus en plus forte sur ses recettes et à une hausse de ses dépenses incontournables.

Cela fait de nombreuses années que je tire la sonnette d'alarme avec toute mon équipe, avec mes adjoints, avec Paul SIMONDON, qui participe également au Comité des finances locales, mais aussi avec des parlementaires, comme Rémi FÉRAUD, qui porte cette question depuis longtemps au Sénat et qui est rejoint par des parlementaires et sénateurs de la majorité parisienne. Je pense bien sûr à Ian BROSSAT, qui, aujourd'hui, apporte aussi sa voix.

Nous interpellons le Gouvernement quant à la situation budgétaire des communes, qui doivent supporter seules les conséquences de toutes les crises que nous traversons. Ce désarroi, d'ailleurs, parce qu'il s'agit de désarroi, fut au cœur de nos discussions au Congrès des maires de France, présidé par David LISNARD, qui avait pour thème "La République en danger". En effet, la crise des finances locales liée à la baisse des dotations et au désengagement de l'État fait que notre République est en danger.

La dégradation de la situation financière des collectivités locales est d'ailleurs attestée également par la Cour des comptes, qui souligne que les collectivités locales connaîtront, pour nombre d'entre elles, un déficit entre 2023 et 2024. Ce déficit suppose ensuite la mise sous tutelle desdites collectivités, car nous avons l'obligation de voter des budgets à l'équilibre.

Pour Paris, évidemment, nous aurons bien le vote d'un budget à l'équilibre. En effet, une fois de plus, malgré beaucoup de diffamation et de "fake news" que nous avons pu subir ici et là, la Ville de Paris rendra bien un budget en équilibre et n'est pas concernée par une quelconque mise sous tutelle. D'ailleurs, cette année, nous avons moins entendu ce genre de propos. C'était plutôt la saison 22, pas la saison 23.

Dorénavant privés de leur autonomie financière, les élus locaux de tous bords - je dis bien "de tous bords" - et les instances de représentations locales, comme le Comité des finances locales, présidé par André LAIGNEL grâce à un vote à l'unanimité de toutes les collectivités, n'ont cessé d'alerter l'État. Pourtant, aucune mesure n'a été prise. En ce qui nous concerne, la difficulté sera double.

Nous aurions pu espérer un soutien minimal au titre des missions d'intérêt général que nous assumons pour un grand nombre de nos concitoyens, c'est-à-dire des missions que nous assumons pour le compte de l'État et bien au-delà des Parisiennes et des Parisiens. Malheureusement, notre budget constatera à nouveau le recul de l'engagement de l'État. En 2024, ce désengagement constituera pour Paris une perte nette de plus de 400 millions d'euros. 400 millions d'euros de recul de l'engagement de l'État. Ce manque à gagner est évidemment autant de moyens en moins pour financer nos investissements par des ressources propres.

Parmi ces 400 millions d'euros, il faut par exemple mentionner la perte de 96 millions d'euros induite par la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises. Les élus locaux, dont le président de l'AMF, David LISNARD, maire de Cannes, ont fait part de leur incompréhension au Gouvernement face à cette situation, sans jamais avoir été écoutés.

En outre, le montant laissé à la charge de la Ville par l'État pour le paiement des allocations de solidarité représentera cette année une perte de 159 millions d'euros pour l'année 2024. Ces 159 millions d'euros auraient dû être intégralement remboursés par l'État, puisque c'est une dépense que nous faisons pour son compte sur des dépenses sociales obligatoires. Nous n'aurons donc pas de remboursement, et ces dépenses seront compensées par la collectivité parisienne.

Je ne parlerai pas de la hausse de 57 millions d'euros de la contribution parisienne à la péréquation cette année. Cette augmentation entraîne un total de 777 millions d'euros de péréquation pour Paris en 2024.

Enfin, cette donnée est désormais invisible dans le budget parisien, et pour cause, mais la Ville recevra 0 euro de dotation globale de fonctionnement pour l'année 2024, comme en 2022 et en 2023. Pourtant, je vous rappelle tout de même que l'enveloppe globale nationale de la D.G.F. s'élève à 27 milliards d'euros pour l'ensemble des collectivités. 0 euro de plus pour Paris cette année par rapport à l'année dernière. Face à cette situation injuste, j'ai bien sûr engagé un recours contre le Gouvernement, tant sur le principe de la libre administration des collectivités territoriales que sur l'autonomie financière reconnue par la Charte européenne de l'autonomie locale, une charte consacrée comme ayant valeur de principe général du droit, signée le 15 janvier 1985.

Au total, Paris versera 258 millions d'euros de plus à l'État que ce que l'État lui versera. Voilà le constat de l'élaboration de ce budget 2024.

Si la Ville est fière de participer à la solidarité territoriale nationale et régionale, nous n'avons jamais remis en cause cette solidarité, les charges que l'État reporte sur elle sont aujourd'hui sans commune mesure avec ses contraintes financières, dénuées de toute considération d'équité. Finalement, il y a une rupture du principe d'égalité des Parisiens vis-à-vis du reste de la population française. C'est, ni plus ni moins, ce qui est à l'œuvre aujourd'hui.

Je le dis, cela a été commenté par des élus de tous bords lors du dernier Conseil des finances locales, l'État fait de la solidarité entre les collectivités un sujet de puits et de fonds qui s'organisent entre les collectivités sans ajouter ni amender quoi que ce soit. Il prélève donc sur des collectivités censées être riches, rassemble la somme à l'intérieur d'un fonds, et fait sa péréquation à cet endroit en disant : "Soyez solidaires." Le problème, c'est que lui ne l'est pas. Il n'est pas dans la solidarité, mais il n'est plus non plus dans l'égalité des Parisiens face à la loi et face aux règles fiscales et budgétaires.

Malgré ces contraintes colossales, il ne serait pas question de nous défausser à notre tour. Nous allons bien sûr continuer notre action en assumant d'en faire plus pour le climat et la solidarité. Je remercie Olivia POLSKI sur la partie de l'emploi et Paul SIMONDON, car ils ont mené un travail extrêmement difficile. Comment cheminer à travers ces contraintes énormes et ne pas renoncer aux objectifs qui sont les nôtres en matière de solidarité et en matière d'adaptation et de transition écologique ? Il fallait beaucoup de sérieux, beaucoup de dialogue et beaucoup de créativité pour y arriver.

Je veux aussi remercier l'ensemble des groupes de la majorité, qui ont non seulement contribué aux réflexions mais qui portent aussi ses propositions. Enfin, je remercie bien sûr l'ensemble des adjointes, des adjoints et des maires d'arrondissement, notamment de la majorité, pour avoir accompagné ce travail dans la difficulté d'une équation qui peut paraître à beaucoup impossible, mais que nous avons traduite en gardant le cap sur ces objectifs relatifs au climat et à la solidarité.

Pour atteindre nos objectifs de neutralité carbone, pour lutter contre les inégalités, pour répondre à la crise du logement, nous maintenons donc le cap et accélérerons nos investissements. C'est un choix politique. Un budget est toujours un choix politique, mais ce choix d'investissement est un choix politique que nous assumons. Vous l'avez observé comme moi, malgré les engagements internationaux, malgré les enseignements de l'analyse économique qui démontrent que les investissements climatiques devront augmenter de plusieurs milliards d'euros d'ici 2030, certains décideurs publics font le choix de remettre l'action à plus tard.

D'ailleurs, je vous invite, y compris les étudiants en journalisme, à une conférence qui aura lieu ici, à l'Hôtel de Ville, le 14 décembre au soir. Un certain nombre d'économistes y participeront, je pense au directeur de l'O.F.C.E. ou à Jean PISANI-FERRY, qui viendront dire à nos côtés les besoins en financements pour accélérer la transition écologique. Dan LERT sera évidemment présent. Nous aurons l'occasion demain, notamment, de revenir ensemble sur nos engagements pour le climat avec le plan Climat de la Ville.

Nous, nous avons décidé de ne pas le remettre à plus tard, car, si nous ne le faisons pas, il n'y aura plus de bataille pour le climat et il n'y aura plus d'espaces et de perspectives pour les générations futures. Nous nous sentons vraiment concernés par la question des générations futures. Ce budget traduit cette ambition, et nous amplifions notre action climatique et sociale.

D'une trajectoire annuelle d'investissement de 1,4 milliard d'euros en moyenne entre 2018 et 2022, ce qui était déjà énorme, nous allons atteindre un montant de 1,8 milliard d'euros en 2023 et en 2024. C'est ainsi que nous joignons le geste à la parole.

Concrètement, plus de 100 millions d'euros nous permettront de multiplier des espaces verts et d'embellir Paris. Nous créerons également 28 postes à la direction des espaces verts et de l'environnement, qui nous aideront évidemment à aller dans le sens de ces objectifs. Ensuite, 100 millions d'euros seront consacrés au financement des projets de transports portés par la R.A.T.P., la S.N.C.F. ou "I.D.F.M." et 30 millions d'euros iront dans le financement de nos pistes cyclables.

Par ailleurs, nous avons noté un surcoût très important du projet Éole. Nous aurons l'occasion d'y revenir lorsque nous débattrons de l'apport de la Ville, mais ce surcoût n'est pas lié à la Ville. D'ailleurs, je le dis ici, ce surcoût est de 1,7 milliard d'euros, ce ne sont pas quelques petits millions. Bonjour le pilotage des grands projets ! Paris prendra sa part avec un financement complémentaire de plus de 22 millions d'euros. En contrepartie, nous pourrions compter sur un abondement très important de la préfecture de Région, avec notamment le fonds vert et le fonds accessibilité, avec lesquels nous allons pouvoir porter des projets.

52 millions d'euros seront alloués à l'amélioration de la performance énergétique des crèches, des écoles, des piscines et autres bâtiments municipaux. Tous les nouveaux projets de construction ou de restauration répondront aux normes environnementales les plus ambitieuses. Pour être autonome et utiliser une énergie propre, ce budget permettra de déployer de très nombreux projets pour récupérer la chaleur. De nouveaux lieux de solarisation seront également identifiés dans le cadre du programme "Energieculteurs". Lutter contre le réchauffement climatique, c'est aussi adapter nos rues pour qu'elles soient moins suffocantes, 2,6 millions d'euros y seront donc consacrés. Au total, 7 millions d'euros seront également mobilisés pour que de nouvelles cours Oasis voient le jour dans nos écoles.

Au-delà du climat, nous serons bien sûr au rendez-vous pour répondre à la solidarité et à la crise du logement qui sévit partout. Il est inacceptable que les inégalités face au logement se développent encore en France aujourd'hui. Les plus modestes consacrent deux fois plus de leurs revenus aux dépenses de logement que les plus aisés, et une minorité très réduite des ménages détiennent à eux seuls la moitié des logements mis en location. Ce n'est évidemment pas normal.

Le budget 2024 consacrera 546 millions d'euros pour les logements sociaux et abordables. Cela comprend un soutien inédit de 150 millions d'euros supplémentaires à destination des bailleurs sociaux, en particulier pour accélérer leur effort de rénovation énergétique, mais aussi 250 millions d'euros en faveur des acquisitions foncières et 5 millions d'euros pour notre Foncière logements abordables.

La rénovation énergétique de l'habitat privé sera également accrue avec 13,8 millions d'euros grâce notamment au dispositif "Eco-rénovons", qui fonctionne très bien. Les salles sont combles pour venir écouter et apprendre de ce dispositif, chers Jacques BAUDRIER et Dan LERT, qui participent à ces réunions. Ce dispositif viendra accompagner les ménages dans ces étapes indispensables de transformation.

Ce budget nous permet aussi de préserver nos services publics parce que, sans services publics, il n'y a pas d'égalité. Nous n'augmenterons pas les tarifs de cantine malgré l'inflation sur les denrées alimentaires et sur l'énergie. Nous continuerons de prendre à notre charge le "pass" Navigo pour les jeunes, remboursé par la Ville de Paris, sans condition de ressources. Cela représente pour beaucoup de familles, notamment de la classe moyenne, une aide considérable. Les personnes en situation de handicap et les seniors non plus n'auront pas d'augmentation de tarif ou de remise en cause de la gratuité. "Idem" pour les ateliers périscolaires.

Nous continuons de soutenir la solidarité, l'action sociale et la santé, chère Anne-Claire, en allouant 27 % de notre budget de fonctionnement à ces thèmes. En particulier, 2,6 milliards d'euros de la Ville iront pour ces actions de solidarité et de santé. Bien sûr, nous renforcerons encore les moyens consacrés à la protection de l'enfance, aux personnes en situation de handicap et à la petite enfance. Pour les familles, de nouvelles rues aux écoles verront le jour, avec un doublement du budget.

Le budget 2024 sera, enfin, celui de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques. Leur organisation aura été dès les premiers jours un accélérateur des transformations de Paris. Ces investissements, les Parisiennes et les Parisiens en garderont l'héritage. Je pense bien sûr aux baignades dans la Seine, à l'organisation de l'Olympiade culturelle, aux sports scolaires ou seniors, ou encore à de magnifiques infrastructures qui feront rayonner Paris pour plusieurs années. Ici, je parle notamment de l'Arena de la porte de la Chapelle, qui sera le bâtiment phare de la rénovation complète de ce quartier qui nous tient tant à cœur, Monsieur le Maire du 18^e arrondissement, cher Eric LEJOINDRE, et de plusieurs sites d'entraînement.

Les retombées économiques, d'ailleurs, seront massives pour ces Jeux. Nous ne pouvons que nous en réjouir, mais il y aura un afflux touristique sur la période sans que la taxe de séjour ait été modifiée. Je le dis ici, nous réclamons toujours de nous caler sur le dispositif existant à Berlin, à savoir une taxe de 5 % du prix de la chambre, notamment pour les palaces et les 5 étoiles. Nous ne toucherions pas à l'hôtellerie familiale et l'hôtellerie en dessous de ces catégories. Malheureusement, nous n'avons toujours pas été entendus par le Gouvernement sur ce sujet. Malgré tout, l'attractivité de la ville lors des Jeux Olympiques et Paralympiques nous permettrait d'engranger des recettes à hauteur de 185 millions d'euros sur la taxe de séjour.

Vous l'aurez compris, le budget que nous vous soumettons sera à la hauteur des défis qui se présentent à nous. Par volontarisme et en l'absence d'alternative constructive offerte par l'État, notre trajectoire de recours à l'emprunt restera soutenue. Sa soutenabilité est attestée, et c'est assumé. Notre gestion budgétaire est reconnue par les agences de notation, qui, encore une fois cette année, ont attribué à la Ville la meilleure note possible pour une collectivité locale.

Malgré les contraintes, nous parvenons avec ce budget à dégager une épargne brute de 570 millions d'euros, un montant qui reste satisfaisant et nettement au-dessus du seuil réglementaire. Néanmoins, je tiens à le rappeler une nouvelle fois, sans les charges et les suppressions de ressources que l'État a décidé de faire porter sur nous, cette épargne brute aurait dû compter 400 millions d'euros supplémentaires. Malheureusement, ils ont été captés par l'État et un certain nombre d'accords se sont faits dans notre dos, je pense notamment à celui sur les transports.

Notre capacité d'autofinancement s'élèvera ainsi à 1,140 milliard d'euros, ce qui couvrira 64 % de nos investissements, et l'emprunt sera de 955 millions d'euros.

Notre gestion est ambitieuse, mais prudente. Pour anticiper la persistance du repli du marché de l'immobilier, nous avons fait le choix de bâtir ce budget avec un recul de 150 millions d'euros sur les droits de mutation à titre onéreux par rapport au budget de 2023. Nos investissements sont pérennes et nous voyons déjà le fruit de certains d'entre eux. Je pense par exemple aux dépenses d'éclairage public, qui sont réduites de 3,6 % par rapport à 2023. Les investissements pour améliorer la performance énergétique en 2024 de cet éclairage public nous permettront d'économiser en plus 5 millions d'euros.

Mesdames et Messieurs, le poids de l'investissement qui repose sur les grandes villes est immense. Il n'est ni légitime ni souhaitable qu'elles soient les seules à le porter. Cette responsabilité doit être partagée par l'Union européenne, par l'État, qui devraient participer davantage aux efforts que nous consentons. Le système de financement du secteur public local, qui assume 70 % de l'investissement public national, est aujourd'hui dans une impasse qui va accélérer une crise économique, notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Heureusement, ici, à Paris, par nos efforts d'investissement constants, renouvelés et amplifiés cette année, nous soutenons aussi cette activité économique et cet emploi privé.

L'architecture actuelle du financement des collectivités est archaïque et illisible, désincarnée. Il est grand temps de revenir et, finalement, de souscrire à ce que nombre d'acteurs, de la Cour des comptes en passant par des personnalités comme Jean PISANI-FERRY, expriment à longueur de journée : revoir un modèle qui soit viable et qui permette de prendre en considération le mur d'investissements que nous devons faire pour accélérer la transition écologique et adapter nos villes au changement climatique.

Nous sommes arrivés à un tel point que le principe d'autonomie financière et fiscale ne peut plus se résumer à une question de moyens. Ce qui est en jeu n'est ni plus ni moins que la vitalité de la démocratie au niveau local. La transition écologique et la justice sociale ne pourront se faire ni être acceptées sans proximité avec les citoyens. Il serait dangereux et contre-productif que l'État s'entête à considérer les villes comme des variables d'ajustement, ou comme l'endroit où - pardon du terme - on "planque" une partie de sa dette pour assainir des comptes publics - qui sont loin d'être assainis, je vous rappelle que la dette de l'État est de 3.000 milliards d'euros - tout en délégitimant l'impôt au détriment du bien commun. Cette voie est sans issue politique et sans issue démocratique.

A l'occasion de la présentation de ce budget, je veux rappeler et appeler à une restauration de notre autonomie financière telle que consacrée par le Conseil de l'Europe au sein de la Charte européenne de l'autonomie locale. À l'aube d'une nouvelle étape de la décentralisation promise par le Président de la République, nous rejoignons la position de l'Association des maires de France : la décentralisation ne peut pas être une simple réforme technique, mais bel et bien un projet politique et démocratique.

J'aimerais à nouveau remercier très chaleureusement Paul SIMONDON et Olivia POLSKI, qui ont travaillé avec chacune et chacun. Je remercie aussi les présidents de groupe de la majorité, qui, avec leur sensibilité, leurs différences, leur exigence, nous permettent de progresser et de tenir le cap. Je suis très fière de pouvoir animer cette majorité et d'arriver à vous présenter ce travail commun.

Je vous remercie.